

# ERGAOMNES

AVOCATS

SELARL CSM<sup>2</sup> SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES (AARPI ERGAOMNES Avocats)  
Siège social : 28 rue Ruffi 30000 NIMES - Cabinet d'Avignon : 4 av. Pierre Sémard 84000 AVIGNON  
Courriel : csm2@ergaomnes.fr - Site internet : www.ergaomnes-avocats.fr

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite à Ordonnance du Juge du Tribunal de Proximité d'UZES du 10.02.2025

### EN UN SEUL LOT

Sur la Commune de **SAZE** (30650) : 1 rue Frédéric Mistral  
Maison de village R+2 avec terrasse tropézienne  
cadastrée Section AA n° 80 pour 01a02ca

### SUR LA MISE A PRIX DE : 45.000 €

(QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

avec faculté de baisse du quart (soit 30.000 €), puis de moitié (soit 15.000 €)  
OUTRE LES CHARGES

Adjudication fixée à l'audience des ventes du  
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (30),  
au Palais de Justice, Boulevard des Arènes, du :

**JEUDI 26 JUIN 2025 à 9h30**

Visite des lieux assurée par la SCP QUENIN TOURRE LOPEZ BLANC,  
Commissaires de Justice à NIMES (Tél. 04.66.36.03.46)

**Le mardi 3 juin 2025 de 11h00 à 12h00**

Il sera procédé à la requête de la SELARL SPAGNOLO STEPHAN dont le Siège social est : 285 rue Gilles de Roberval - Parc Kennedy - Bât. C1 - 30000 NIMES, agissant en qualité de Liquidateur Judiciaire de Madame PERRAUDIN. Ayant pour avocat constitué la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Membre de l'AARPI dénommé ERGAOMNES, Avocats au Barreau de NIMES (30000) y demeurant : 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES.

A la vente des biens ci-après : Sur la Commune de SAZE (30650) 1 rue Frédéric Mistral, Maison de village R+2 cadastrée Section AA n° 80 pour 01a02ca comprenant : - au rez-de-chaussée, hall d'entrée, bureau, salle d'eau, cuisine, salle de bains et pièces avec accès à une courette ; - au 1<sup>er</sup> étage, quatre pièces ; - au 2<sup>ème</sup> étage, accès à la terrasse tropézienne. Travaux à prévoir, bien en

cours de travaux de rénovation inachevés.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie ne puisse être inférieur à 3.000 €. Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG n° 25/00026).

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr - www.avoventes.fr).